

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manquant

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1891

SOMMAIRE :

L'Assomption, 577.—Chronique de la " Semaine Religieuse ", 578.—Une lettre de l'abbé Auguste Gosselin, 581.—A travers la presse canadienne, 585.—Consultations, 587.—Petite chronique, 587.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 9 août	—XII P. S. Alphonse.
Lundi, 10 "	—S. Laurent.
Mardi, 11 "	—Ste. Philomène.
Mercredi, 12 "	—Ste. Claire.
Jeudi, 13 "	—Octave de S. Laurent.
Vendredi, 14 "	— " Jéune.
Samedi, 15 "	—Assomption.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES

Messes basses le dimanche à 6. et 7 h.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

L'ASSOMPTION

La mort de la sainte Vierge n'eut aucune des terroirs qui accompagnent la mort des mondains, et fut l'écho d'une sainte vie. On n'y trouve ni la tristesse, ni la douleur, ni la crainte, cortège ordinaire de la mort. Le calme et la joie rayonnent sur le front de la mourante. Elle meurt sans crainte, parcequ'elle a vécu sans péché ; elle meurt sans tristesse et sans regrets, parcequ'elle a vécu sans attache au monde ; elle meurt sans la douleur qui est la peine du plaisir, parcequ'elle n'a pas connu les plaisirs du monde et qu'elle est la reine de la pureté. Vivez comme elle, vous mourrez comme elle. Vivez en pécheur, vous mourrez en pécheur, dans la tristesse de quitter le monde, dans la douleur de vous séparer de votre corps, dans la crainte du compte à rendre à Dieu.

C'est une pieuse croyance autorisée par l'Eglise que le corps de la sainte Vierge ne fit que passer au tombeau. Sa chair sans souillure ne devait pas être soumise à la corruption du tombeau ; temple de la Divinité, son corps ne devait pas être profané. Marie est morte et a été mise au tombeau comme son fils, mais elle en est sortie comme lui et par lui. C'est sa pureté qui lui a valu ce privilège, c'est son humilité qui lui a valu cette gloire.

Le tombeau s'étonne de recevoir une pareille victime, mais elle ne fait que passer. Les anges sont là pour la porter au ciel, les bienheureux s'interrogent en la voyant si belle. Celle qui s'avance belle comme la lune, brillante comme le soleil, c'est la Mère de Jésus, c'est l'Immaculée. Elle va prendre place, non parmi les vierges, parmi les prophètes, ou dans la zone céleste des séraphins, mais à côté de Jésus-Christ. Le Sauveur place sur le front de l'Immaculée le diadème de la gloire, et dans ses mains le sceptre de la puissance. Les Bienheureux s'inclinent devant la Reine de la terre et du ciel, et sur la terre on chante : " Vierge puissante, priez pour nous. "

Chronique de la "Semaine Religieuse"

En juillet dernier, comme nous l'avons déjà annoncé, s'est éteint doucement dans sa 82^e année, un humble et éloquent religieux, dont le nom restera inscrit parmi ceux qui ont le plus honoré, en ce siècle, la Compagnie de Jésus, le R. P. Félix. Nous allons repasser succinctement les principales phases de ce fécond apostolat, qui dura près d'un demi-siècle, et ne poursuivit d'autre but, ne connut d'autre ambition, que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Le R. P. Félix naquit à Neuville-sur-l'Escaut, le 28 juin 1810, et fut le huitième et dernier enfant de la famille. Tout ce que l'on sait des premières années de sa jeunesse, c'est que sa frêle constitution le retint longtemps au foyer paternel, et lui valut de jouir plus que ses aînés de l'influence et des pieuses leçons de sa mère. Ce qu'il devait à sa mère, il n'oublia jamais de le rappeler chaque fois qu'il eût l'occasion de parler de la mère chrétienne.

" Quand on a aimé une mère, disait en 1860 le conférencier de Notre-Dame, quand on a touché par son cœur au fond de ses tendresses, il y a du charme à dire le ministère de la maternité, et, si je ne parvenais à vous émouvoir un peu en vous parlant de nos mères, mon cœur aurait lieu plus que jamais d'accuser les trahisons de ma parole. "

Il commença assez tard ses études littéraires, qui furent solides et brillantes, aux Petit Séminaire de Cambrai, et ne les termina qu'à vingt ans. En 1830, il entra au Grand Séminaire, et en 1837, après avoir longtemps insisté auprès de son évêque, qui ne voulait pas céder un sujet de si grande valeur, l'abbé Félix se présentait au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Trouchiennes, en Belgique. Il reçut l'ordination sacerdotale à Louvain, en 1843, puis l'année suivante, une maladie du larynx menaça d'une extinction de voix le futur orateur.

Le R. P. Félix parut pour la première fois dans les chaires de Paris en 1851, et l'année suivante il était appelé par Mgr Sibourg à recueillir la succession des PP. Lacordaire et Ravignan. A partir de cette époque, de 1852 à 1867, son séjour habituel fut la résidence de la rue de Sèvres à Paris.

Nous touchons ici à l'œuvre principale du R. P. Félix : les conférences de Notre-Dame de Paris. Il les inaugura avec le carême de 1853 : il devait les poursuivre sans interruption pendant 18 ans. Les conférences des trois premières années furent consacrées

à divers sujets apologétiques, et n'ont pas été imprimées. C'est en 1856 seulement que, sûr de lui-même et armé de toutes pièces pour la lutte, le conférencier annonça résolument sa thèse : *le Progrès par le Christianisme*. Le choix seul du sujet révélait un maître à une société ivre d'elle-même et de ses forces matérielles ; le P. Félix allait donner l'unique leçon qui pût lui profiter, il allait formuler la véritable loi de l'activité humaine et lui assigner son but : " Croissons de toute manière dans le Christ notre chef. " Tous nos lecteurs savent le succès de ces admirables conférences auxquelles toute la France catholique applaudit à outrance. Elles se terminèrent en 1870 par un chant de triomphe à l'autorité infailible du Pontife romain, un *amen* anticipé à la définition dogmatique du concile du Vatican.

Les conférences cependant n'absorbaient pas tout son temps. Dans les intervalles libres, il prononçait des discours de circonstances dans les grandes villes de France et de l'étranger, et prenait en 1864 une part importante au congrès de Malines. C'est à la dernière séance du célèbre congrès que, par une brillante improvisation, il souleva, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, une triple acclamation à Jésus-Christ, à Pie IX et à la Sainte Eglise.

Non content de parler, le R. P. Félix a mis aussi sa vaillante plume au service de toute les bonnes causes. Lors de l'apparition du fameux article 7, avant-coureur des décrets de 1880, il descendit dans l'arène et prit part active à la défense de l'enseignement catholique. Ce n'était pas seulement dans la chaire chrétienne que le P. Félix s'était révélé polémiste de premier ordre. En 1863, il avait composé une solide et éloquente *réfutation de Renan et de sa Vie de Jésus*. En 1877, son discours sur les *Jésuites et la persécution* avait été répandu à un grand nombre d'éditions sous le titre de : *Guerre aux Jésuites*. L'article 7 fut, en 1880, l'objet d'une importante brochure où, sous forme de lettres à M. le ministre, il fit ressortir avec une logique serrée les contradictions de M. Jules Ferry.

C'est ainsi qu'il mettait au service de toutes les bonnes causes sa plume aussi bien que sa parole. Que d'œuvres, de fondations pieuses, d'instituts naissants dont il a béni et encouragé les humbles débuts ! Les Dames Auxiliatrices du Purgatoire, l'Institut de Notre-Dame du Cénacle, les Petites Sœurs des ouvriers en 1883, comme en 1852 les Petites Sœurs des Pauvres, durent à ses discours ou à ses opuscules d'être mieux connus ou mieux compris. Et comment oublier cette *Œuvre de Saint-Michel* pour la publication et la diffusion des bons livres, qu'il fonda à Paris en 1866 et

qui fut jusqu'à ses derniers jours l'objet de sa constante sollicitude ?

En 1883, le Père Félix quitta Nancy et vint à Lille, où il était nommé supérieur de la résidence. Il fut déchargé après quatre années du fardeau de la supériorité, et se retira dans la nouvelle maison de la rue des Stations, pour y finir ses jours dans la retraite. Le vaillant apôtre en sortait pourtant encore pour prêcher la parole de Dieu, et Cambrai entendit en 1889 son dernier Carême.

L'affaiblissement progressif de ses forces l'avertit alors que la carrière du prédicateur était terminée pour lui. Ne pouvant plus prêcher, il écrivit et commença à revoir et à publier ses retraites de Notre-Dame. Six volumes parurent successivement : en 1888, la *Destinée* et l'*Eternité* ; en 1889, la *Prévarication* ; en 1890, le *Châtiment*, les *Passions* ; en 1891, le *Prodigue* et les *Prodiges*. Il s'occupait de reviser les épreuves d'un dernier volume, la *Confession*, qui devait clore la première semaine des Exercices de Saint-Ignace, quand la mort fit tomber la plume de ses mains, et Dieu appela à la récompense l'infatigable ouvrier.

Vers le milieu de janvier de cette année, après quelque temps passé au confessionnal par un jour des plus froids, le Père Félix ressentit les premières atteintes d'une congestion, qui bientôt mit sa vie en danger et détermina l'administration des derniers sacrements. Tout espoir de guérison était perdu, mais il dut à la force de sa complexion de vivre encore six mois et d'entrer dans sa 82^e année.

Sur ces derniers mois de la vie du R. P. Félix, tout a été dit avec autant de délicatesse que d'élévation dans la touchante allocution que prononça Mgr Baunard aux obsèques solennelles faites par le village de Neuville à " l'illustre enfant du pays. " Ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le vénérable malade, gardent de ces derniers temps un trésor de souvenirs intimes et de pieuse édification. Sa sérénité d'âme que rien ne troublait, sa docilité d'enfant aux prescriptions du médecin ou de l'infirmier, n'avaient d'égale que sa reconnaissance délicate pour ceux qui le soignaient ou le visitaient. Jamais une plainte : si parfois il s'étonnait, plutôt qu'il ne s'attristait, de l'inefficacité des remèdes, sa conclusion invariable était : Que la sainte volonté de Dieu soit faite. Les jours qui précédèrent sa mort, il se fit lire son discours sur " *les morts souffrants et délaissés* ", qui a consolé tant de douleurs et fait tant prier pour les défunts. " Sa mort fut simple comme l'était son âme, comme l'avait été sa vie. "

On sait que le ministre des chemins de fer, en Belgique, a pris des mesures énergiques pour arrêter la propagande des journaux et des livres pornographiques de France. Il va sans dire que les radicaux du Parlement belge se sont indignés et l'ont sommé de rendre compte de sa conduite. " En présence du flot montant des productions pornographiques, leur a répondu le vaillant ministre, le devoir des pouvoirs publics est de prendre des mesures d'hygiène morale et de préservation. On le comprend partout autour de nous. Quant à moi, j'ai résolu de leur interdire l'accès de nos gares. Tant que je serai au ministère elles n'y entreront pas. Quoi ! on interdit la circulation sur nos trains des gens ivres, des gens atteints de maladie contagieuse, et je n'aurais pas le droit d'arrêter la circulation des écrits obscènes. " C'est là le langage d'un homme d'Etat catholique. Les radicaux ont tenté vainement de faire rappeler à l'ordre un député qui les a accusés de défendre la liberté de la pornographie. " *Je constate un fait*, leur a tout simplement répondu ce député ; — " je connais les libertés constitutionnelles, mais je ne connais pas la liberté de la pornographie. " Comme fiche de consolation, la *Lanterne*, pour assurer le débit de ses malpropretés, annonce qu'elle va actionner le ministère belge devant les tribunaux. Nouvelle preuve que l'impudence de certains hommes n'a pas de limites.

Une lettre de l'abbé Auguste Gosselin

Cannes, 12 juillet 1891.

M. l'abbé D. GOSSELIN,

Directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec.

Mon Cher Monsieur,

Vous connaissez le proverbe : " Tous les chemins conduisent à Rome. " Pour y aller, j'ai pris celui des écoliers ! Au lieu de passer tout droit par le Mont-Cénis, j'ai préféré prendre le chemin plus long mais si pittoresque de la Corniche, qui côtoie presque toujours le littoral de la Méditerranée, et nous permet de nous arrêter un instant à Cannes, Nice, Monaco, Menton, Bordighera, etc. On s'y approvisionne d'air frais et pur, avant de pénétrer dans cette fournaise ardente, comme je me représente Rome en plein cœur d'été.

Je me suis d'abord reposé une journée à Marseille, l'antique cité des Phocéens, convertie à la religion catholique par Lazare, Mar-

the et Mario, qui y abordèrent, comme vous le savez, d'une manière si merveilleuse. Ces saints personnages veillent encore évidemment sur leur ville chérie : Marseille est une des meilleures cités de la France au point de vue religieux.

La vieille cathédrale est bâtie sur le bord de la mer à l'endroit même où sainte Marthe, à laquelle elle est consacrée, débarqua, suivant la tradition : et c'est pour cela, sans doute, que l'on a construit au même endroit, bien qu'il soit peu convenable, la nouvelle cathédrale, qui est une véritable merveille de richesse, de grandeur et de proportions. Le monument m'a semblé un peu raide et lourd à l'extérieur ; mais l'intérieur est vraiment éblouissant, presque comme celui de Saint-Paul hors des murs à Rome.

De l'autre côté du pont, sur une colline élevée, de forme conique, complètement aride, dénudée et sans la moindre végétation, de couleur blanchâtre comme toutes les collines qui entourent Marseille, s'élève l'église de N.-D. de la Garde. Elle est un peu grêle, et n'a pas bonne mine. Mais c'est l'église de la *Bonne-Mère*, comme disent les Marseillais. C'est elle qui veille sur le port de Marseille.

Il y a, à l'entrée de ce port, des fortifications sérieuses et redoutables. Mais la meilleure protection de Marseille, c'est la Vierge qui est honorée sur le haut de la colline : *Terribilis ut castrorum acies ordinata*.

Au pied de la colline, au fond de cette baie qu'entourent les rochers dont je viens de parler, s'étend cette immense ville, la seconde de la France en population. Elle est très belle, gaie et bien bâtie, coupée de larges rues, parmi lesquelles le fameux boulevard de la Cannebière.

Il n'y a qu'une chose qui assombrit, à certains jours, Marseille et toute la vallée avoisinant l'embouchure du Rhône : c'est le Mistral. Quand il souffle avec violence, il produit souvent de sérieux dégâts.

Lorsque je suis monté faire mon pèlerinage à N. D. de la Garde, ce fils enragé d'Eole, sans être dans toute sa fureur, se montrait très désagréable. Il fallait se bien tenir pour ne pas être renversé ; les portes de l'église étaient presque clouées par la poussée du vent ; je voyais tout autour de moi, sur les toits des maisons, d'énormes cailloux qu'on y avait placés pour empêcher les tuiles de voler dans l'espace ; et je me demandais comment la grande statue de la Vierge qui domine la tour de l'église pouvait résister aux attaques de ce Mistral lorsqu'il devient furieux.

Bien différentes sont les brises qui viennent caresser les rivages

et les collines de Cannes. Ici, tout est délicieux, tout est enchanteur.

L'on jouit à Cannes de ce printemps éternel rêvé par les poètes. J'ai vu cette ville, l'hiver, et la température y était douce et charmante : les hôtels et les villas regorgeaient de touristes. Je la revois l'été ; et je ne puis comprendre le préjugé qui fait que cette plage magnifique est presque déserte en cette saison de l'année.

Du haut du Mont Chevalier, d'où je vous écris ces lignes, quel panorama superbe se déroule devant moi ! Le boulevard de la Croisette, sur le bord de la mer, belle promenade bordée de palmiers et de plantes tropicales ; une infinité de villas échelonnées sur le penchant des collines, au milieu de jardins, de vignes et de bosquets ; à deux ou trois lieues en arrière, la petite ville de Grasse, si renommée par ses fleurs et ses parfums ; les rives de la Méditerranée gracieusement découpées et formant le Golfe-Juan ; la baie de Cannes et la baie de Napoule ; puis cette vaste nappe d'azur qui s'étend à perte de vue.

La pointe de la Croisette s'avance très loin dans la mer, comme pour rejoindre deux îles charmantes qui se dressent en face de Cannes, les îles de Lérins, si intéressantes au point de vue historique et religieux.

L'une d'elles s'appelle l'île Sainto-Marguerite. C'est là, dans ces vastes bâtiments dont les fondations paraissent reposer dans l'eau, que vécut longtemps dans le mystère le plus profond le fameux *Masque de Fer*. C'est là aussi que, de nos jours, fut emprisonné cet autre masque qui s'appela le maréchal Bazaine. Grâce à des intelligences dignes de lui, il réussit à s'échapper de cette prison, mais pour aller trouver ailleurs le sort effacé qu'il méritait.

La seconde île de Lérins, tout à fait sœur de la première comme forme et comme étendue—elles sont toutes deux presque rondes et ont chacune un mille environ de superficie—s'appelle Saint-Honorat, du nom du célèbre moine qui y fonda un grand monastère au commencement du cinquième siècle (410).

Elle était infestée de serpents, lorsque le saint y mit les pieds pour la première fois. Mais Saint Honorat n'eut qu'à lever les mains au ciel, puis à les abaisser vers la terre et y faire le signe de la croix, pour conjurer ces reptiles et en délivrer le domaine que Dieu lui avait légué.

Plus tard, d'autres ennemis redoutables, les Sarrasins, vinrent s'acharner contre l'île de Saint Honorat et infester aussi tous les lieux voisins. Cette fois, la Providence voulut que les moines se servissent des moyens naturels pour triompher de ces ennemis.

Voyez-vous cette énorme tour, un peu délabrée, mais capable de résister encore longtemps aux injures du temps, qui s'élève à l'extrémité nord de l'île ? c'est l'œuvre des moines de Lérins. Elle correspond avec celle du mont Chevalier, d'où je vous adresse ces quelques lignes, et avec cette autre que vous voyez là-bas à l'extrémité de la Baie de Napoule. Les moines de Lérins avaient toujours des gardiens au guet dans ces fortifications ; et lorsque quelque descente subite des Sarrasins était annoncée, les secours venaient de toutes parts, l'on n'était jamais pris au dépourvu, et l'on faisait victorieusement face à l'ennemi.

Le monastère de Lérins était donc comme une sentinelle avancée qui sauva maintes fois de la ruine cette partie de la chrétienté.

C'était aussi pour l'Eglise un phare lumineux, une grande école de science et de vertu. Quel immense laboratoire d'études de toutes sortes, que ce monastère de Lérins ! Que de grands hommes, que de saints illustres, que d'immortels pontifes cette île saint Honorat a donnés à l'Eglise !

C'est à un moine de l'île Saint-Honorat, c'est à saint Vincent de Lérins que nous devons la formule classique de la Tradition catholique : *Id tenendum, quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est.*

Aujourd'hui, ce sont des moines Cisterciens, ce sont des fils de saint Bernard qui habitent l'île Saint-Honorat. Il y ont un grand et magnifique monastère, que j'eus le bonheur de visiter, il y a sept ans.

Ce monastère est entouré de grands jardins, qui procurent aux bons religieux la plus grande partie de leur subsistance.

A la tête du monastère est un abbé mitré, qui se montra plein de bienveillance à mon égard, et me fit même entrer dans une association de prières dont il est le chef.

J'ai le regret de ne pouvoir, cette fois, traverser à son île, pour aller lui présenter mes respects. Il n'y a pas, l'été, de communication régulière entre Cannes et les îles de Lérins.

Je dois donc me contenter de saluer de loin cette belle île de Saint Honorat, toute couverte de sapins, de chênes et de platanes, au-dessus desquels s'élève à une grande hauteur la tour de l'église du monastère, et plus loin le Fort majestueux dont j'ai parlé tantôt.

Demain, je reprendrai tranquillement le chemin de Rome, mais non sans aller auparavant dire de nouveau la sainte messe dans l'église de Notre-Dame du Bon Voyage, où j'ai eu le bonheur de

célébrer ce matin. Il y a plusieurs églises et chapelles à Cannes : il y a surtout la vieille église paroissiale, qui couronne le Mont Chevalier. Mais de toutes ces églises, la plus belle, la plus riche et la plus pieuse, c'est N.-D. du Bon Voyage. Elle est bâtie sur la plage même de Cannes.

Quelle heureuse idée l'on a eu d'élever ici un sanctuaire en l'honneur de Celle qui veille sans doute sur tous ses enfants, mais particulièrement sur ceux qui, dans les périls du voyage, ont besoin d'une protection toute spéciale !....

A. H. GOSSELIN, Ptro.

A travers la presse canadienne.

Le *Semaine religieuse* de Montréal a publié dernièrement une série d'articles fort bien faits sur la nature des biens des fabriques et les attributions des marguilliers. Il lui a été facile de démontrer, en s'appuyant sur le droit ecclésiastique, que les biens des fabriques sont des biens ecclésiastiques ; que les marguilliers sont chargés d'administrer ces biens au nom de l'évêque, et que leurs assemblées sont purement ecclésiastiques. La thèse exposée n'est pas autre chose que l'expression fidèle de la doctrine de l'Eglise sur ces questions. Chaque affirmation est prouvée par les saints canons, par la discipline ecclésiastique et par les ordonnances conciliaires. L'auteur de ces écrits s'est effacé complètement, se contentant de rappeler les enseignements de l'Eglise. Néanmoins, ces articles n'ont pas trouvé grâce aux yeux d'un journal de Québec, le *Canadien*. Pour lui ils ne sont que des *théories* personnelles à la *Semaine religieuse* de Montréal. Il n'essaie même pas de justifier un tant soit peu cette respectueuse appréciation. C'est déjà de sa part, il est vrai, faire beaucoup d'honneur au public qu'il émette son opinion sur cette importante question.

Nos lecteurs nous pardonneront de leur mettre sous les yeux la tirade suivante, cueillie dans le *Moniteur du Commerce* du 24 juillet :

« Il se passe, à l'heure qu'il est, dans notre petit monde canadien, des choses étranges et inusitées. Dans les cercles cléricaux, depuis déjà quelques années, prévaut une désunion qui, parfois, a dégénéré en chicanes acerbes, bien propres à faire naître des doutes sur la sincérité de ceux qui ont pour mission de donner le bon exemple et de prêcher la paix et la concorde. En outre, dans ces mêmes cercles, il règne aussi pour les vêtements, pour le logement, pour le confort général, un amour du luxe et des jouissances matérielles qui contraste péniblement avec les discours sur le

dégagement des biens de ce monde. Il y a plus : il existe un esprit d'envahissement sur le domaine civil ; un mouvement d'absorption qui n'est pas encore bien prononcé, qui ne s'annonce que graduellement encore, et qui n'a pas échappé au flair des masses populaires qui ne se plaignent encore que tout bas, par un reste de respect, mais qui grondent tout de même et gronderont *crescendo* jusqu'au jour où la tempête éclatera. Et ce ne sera pas la faute des masses populaires si la tempête se déchaîne avant longtemps et fait des ruines ; ce sera la grande faute de ceux qui chargés de les guider dans les sentiers de la moralité et de l'instruction, leur donnent au contraire le funeste exemple de la discorde, du luxe, de l'absolutisme et de l'envahissement sur les droits des autres classes de la société. La mission cléricale, à moins de nous tromper du tout au tout, consiste à évangéliser suivant la doctrine du Maître et à donner autant que possible l'exemple qu'il a donné.".....

" Nous ne faisons pas ces observations, ajoute-t-il, pour provoquer des changements ou une révolution ; mais plutôt pour donner la note du sentiment général encore timide, de la nécessité d'une réforme quelconque dans l'ordre des choses actuelles ; sentiment qui se reconnaît à l'affaiblissement du respect pour l'autorité religieuse, aux murmures contre le clergé auquel on reproche de toujours demander de l'argent sous toutes sortes de prétextes.".....

Pour notre part, nous ne connaissons pas de *cercles cléricaux* semblables à ceux dont le charitable *Moniteur* fait le portrait. Si le tribunal devant lequel il traduit le clergé canadien était compétent, nous commencerions par lui demander de produire ce que l'on appelle en termes de procédure, les *faits et articles*. Mais comme son action est prise devant le tribunal incompétent de l'opinion publique, nous nous contentons pour aujourd'hui de nier d'une manière générale ce qu'il affirme gratuitement, et de répondre aux *monitoires* du *Moniteur* : *Medice, cura teipsum*.

Si jamais la tempête dont parle l'écrivain du journal commercial vient à se déchaîner, elle sera, pour nous servir de ses expressions, " la grande faute " de ceux qui comme lui, page 963 du même numéro, versent des larmes de crocodile sur le sort du pauvre peuple tenu de faire face " à d'autres obligations que celles " qu'il a contractées chez les marchands : le *fardeau* des dîmes, " des répartitions pour des églises neuves, pour la construction de " somptueux presbytères, dont *beaucoup* sont en réalité des palais " d'un coût hors de proportion avec les moyens des paroisses....

Les Juifs et les franc-maçons ne parlent pas autrement de ces questions.

CONSULTATIONS

Q.—Les marguilliers doivent-ils nécessairement être des laïques ?
Un ecclésiastique.

R.—Non. La loi ne contient aucune disposition prohibitive à ce sujet, et les deux qualités d'ecclésiastique et de marguillier ne sont pas incompatibles. S'il en était autrement, la chose serait absurde, car les biens à administrer sont des biens de l'Eglise.

Le Concile de Trente (1) déclare que les Fabriciens peuvent être pris parmi les *laïques* ou les *ecclésiastiques*. Les ecclésiastiques qui ont d'ailleurs les autres qualités requises, peuvent donc être marguilliers dans la paroisse où ils ont leur domicile (2). Ainsi les vicaires peuvent être marguilliers comme les autres prêtres.

Je vous ferai observer que le curé est de droit le premier fabricant de sa paroisse.

PETITE CHRONIQUE

Nous accusons réception des annuaires du Séminaire de Chicoutimi et du collège de Lévis, pour l'année scolaire 1890-91. Pendant l'année qui vient de s'écouler, les classes des cours classique et commercial du Séminaire de Chicoutimi ont été fréquentées par 144 élèves, et les classes des mêmes cours au collège de Lévis ont été suivies par 350 élèves.

Mgr Korum, évêque de Trèves, vient de publier un mandement pour annoncer qu'une nouvelle Ostension de la Tunique sans couture de Notre Seigneur aura lieu cette année. Cette solennité commencera à la fin d'août et durera six semaines. Elle sera précédée d'un Triduum devant le Très Saint Sacrement exposé et d'un jour de jeûne. Bien qu'il n'y eût pas de chemins de fer, lors de la dernière Ostension, en 1844, un million cinq cent mille pèlerins se rendirent à Trèves.

Mgr. Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, sous le titre d'évêque Mosinopolis, a été sacré dans la cathédrale de Viviers le 28 juin dernier, par Monseigneur Bonnet. Le nouvel évêque, religieux de la congrégation des Oblats de Marie, n'avait

(1) Session XXII, ch. 9, *De Reform.*

(2) Sic: Mgr Désantels, *Manuel des Curés*, pages 24. *Boyer*, *Principes sur l'administration temporelle des Paroisses*, T. 1, pages 28 et 29. *L'Ami du Clergé*, vol. 6, pages 538 et 539.

L'opinion contraire enseignée par Jousse est généralement rejetée.

pas revu l'Europe depuis vingt et un ans, et il n'en a que quarante deux. Il a travaillé dix sept ans aux missions du pôle nord dans le territoire de l'Athabaska-Machensie. Il a couché cent vingt fois à la belle étoile, sous un climat où le froid atteint facilement 50 degrés au-dessous de zéro.

D'après l'Annuaire des Missions, les collèges et séminaires qui relèvent de la Propagande, comptent 1195 élèves qui se préparent au ministère de l'apostolat dans les missions.

Les décrets relatifs aux causes des saints et promulgués sous le pontificat de Léon XIII sont indiqués comme il suit dans un tableau synthétique de la S. Congrégation des Rites :

Huit canonisations de saints, dont quatre italiens, un français, un belge, un allemand, un espagnol.

Onze bienheureux dont sept italiens, deux français, un autrichien et un espagnol.

A cela il faut ajouter les nombreux décrets confirmant le culte rendu de temps immémorial à des serviteurs de Dieu vénérés sous le titre de saints ou de bienheureux, notamment les martyrs anglais : cardinal Fisher, Thomas Morus et leurs compagnons.

Ont été promulgués en outre 13 décrets proclamant l'héroïcité des vertus pour autant de serviteurs de Dieu, dont 8 italiens, 4 français et un espagnol.

Enfin, les décrets d'introduction de cause, conférant par lo fait même le titre de Vénérable, sont au nombre de 28, dont 9 pour la France, un pour la Belgique, un pour l'Allemagne, un pour le Canada, deux pour l'Espagne, et le reste pour l'Italie.

Ceux qui n'ont pas payé leur abonnement pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

Les fidèles de la bonne Ste-Anne de Beaupré ont assisté, le jour de la fête de la grande thaumaturge, à un édifiant spectacle.

Un amiral français, un fils de la catholique Bretagne, l'amiral de Cuverville, faisait son pèlerinage à Ste-Anne, accompagné de quatre de ses officiers.

L'Amiral et ses compagnons, après avoir accompli leur pèlerinage et reçu la sainte communion, ont visité la Basilique, les chapelles latérales, et ont paru vivement intéressés par les souvenirs et les reliques historiques qu'on leur a montrés.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de PIANOS carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co..... De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | ^{EDITEURS} DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

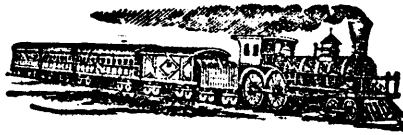
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

**** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ****

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie.,

Schiedmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”